**CRITERE 3.1**

DEFINIR LES PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la

concentration, de l’assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

***Parcours théorique***

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse,

l’alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue… pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l’école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l’enseignant sur le tableau d’affichage) ou via Internet (option d’achat d’accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l’école de conduite, et est dispensée en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les

jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d’affichage.

***Parcours pratique***

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

* en ville ;
* en rase campagne ;
* sur autoroute ;
* de nuit (leçons prises en hiver). Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu’un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez

les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

NOM ADRESSE – CP - VILLE

N° siret – N° d’agrément

Téléphone – Mail : - Site

**PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la

concentration, de l’assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

***Parcours théorique***

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse,

l’alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue… pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l’école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l’enseignant sur le tableau d’affichage) ou via Internet (option d’achat d’accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l’école de conduite, et est dispensée en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les

jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d’affichage.

***Parcours pratique***

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

* en ville ;
* en rase campagne ;
* sur autoroute ;
* de nuit (leçons prises en hiver). Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu’un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez

les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

NOM ADRESSE – CP - VILLE

N° siret – N° d’agrément

Téléphone – Mail : - Site

**PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE A**